



Règlement du concours photo « Flashe ton océan »

1. L'association Info'sup Bretagne Sud organise un concours de photographies ouvert aux lycéens et étudiants des établissements du Morbihan et des bassins de Quimperlé et Loudéac. Les photographies devront illustrer le thème retenu : « Flashe ton océan ».
2. Les participants doivent posséder un compte Instagram, et s'abonner au compte @infosupbzh. Les photographies doivent être postées sur Instagram avant le 20 janvier 2018 minuit, avec le hashtag #infosupbzh2018.
3. Le concours est doté des lots suivants : trois bons d'achats de valeurs respectives 50 €, 20 € et 10 €.
4. Les organisateurs présélectionneront les 12 photographies ayant obtenu le plus de « J'aime » sur Instagram parmi celles correspondant au thème retenu. Ces 12 photographies seront visibles lors du salon Info'sup Bretagne Sud du 25 au 27 janvier 2018. Les trois photographies gagnantes seront désignées le 27 janvier 2018 par un jury constitué de membres de l'association, en tenant compte des qualités artistiques, humoristiques et créatives des clichés. Elles seront publiées sur le site www.infosupbretagnesud.fr et leurs auteurs devront prendre contact avec les organisateurs avant le 23 février 2018 pour recevoir leurs prix. Les gagnants devront pouvoir justifier de la propriété du compte Instagram utilisé, par exemple en présentant un appareil connecté.
5. Le participant garantit à l'organisateur qu'il est l'auteur exclusif des photos transmises pour participer au concours et qu'il détient l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à leur utilisation. Le cas échéant, il doit recueillir l'autorisation des personnes photographiées, qui doivent être majeures, et du propriétaire ou responsable des lieux de prise de vue, en utilisant les documents figurant en annexe 1 et 2 du présent règlement. Le participant autorise les organisateurs à utiliser sa photographie dans le cadre du forum Info'sup Bretagne Sud et des supports dérivés (site Internet, page Facebook, publications presse...) pour une durée maximale de 3 ans.
6. Les organisateurs du concours se réservent le droit d'exclure les photos qu'ils jugent de caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature inappropriée. Toute tentative de fraude, de tricherie ou de non-respect du présent règlement entraînera l'exclusion définitive du participant, sans recours possible.
7. Les organisateurs du concours se réservent les droits de modifier ou d'interrompre le concours si les circonstances l'exigent. Ils ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours quelle qu'en soit la nature.
8. La participation au concours implique l'acceptation sans réserves du présent règlement. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.



Annexe 1 Autorisation de prise de vues et d'utilisation d'images prises dans un lieu privé

Nom de l'établissement / de l'entreprise :

Adresse :

Nom du responsable ou du propriétaire :

Adresse mail :

Tél. :

Je soussigné(e)

autorise

à réaliser une photographie au sein de mon établissement / mon entreprise / ma propriété dans le cadre du concours de photographies intitulé « Flashe ton océan » organisé par l'association Info'sup Bretagne Sud.

J'autorise gracieusement l'organisateur du concours à utiliser la photographie dans le cadre du forum Info'sup Bretagne Sud et des supports dérivés (site Internet, page Facebook, publications presse...) pour une durée maximale de 3 ans.

Fait à le
.....

Signature + tampon du chef d'établissement, du chef d'entreprise, ou du propriétaire du lieu privé précédés de la mention «lu et approuvé»

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour cela il convient d'en faire la demande par écrit auprès de l'association Info'sup Bretagne Sud à l'adresse infosupcio@wanadoo.fr.



Annexe 2

Autorisation de prise de vues et d'utilisation d'images pour les personnes majeures

Nom de la personne :

Adresse :

Adresse mail :

Tél. :

Je soussigné(e)

autorise

à me photographier dans le cadre du concours de photographies intitulé « Flashe ton océan » organisé par l'association Info'sup Bretagne Sud.

J'autorise gracieusement l'organisateur du concours à utiliser la photographie dans le cadre du forum Info'sup Bretagne Sud et des supports dérivés (site Internet, page Facebook, publications presse...) pour une durée maximale de 3 ans.

L'organisateur s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de ces images, ainsi que les commentaires l'accompagnant, ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation.

Fait àle
.....

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.
Pour cela il convient d'en faire la demande par écrit auprès de l'association Info'sup Bretagne Sud à l'adresse infosupcio@wanadoo.fr.